



CENTRE FERMÉ À ACCÈS CONTRÔLÉ DE **ZERVOU**

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Europe

BESSON Marie-Eloïse
Mars 2022



PHOTO © SITE INTERNET DU MINISTÈRE GREC DE LA MIGRATION ET DE L'ASILE



CENTRE FERMÉ À ACCÈS CONTRÔLÉ DE ZERVOU

Localisation du camp de ZERVOU

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp
Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation
Rôle dans la gestion du camp
Modalités d'accès au camp

GESTION DU CAMP

Gestionnaires du camp
Modalités de réception et d'identification et statut juridique des personnes installées dans le camp
Services assurés aux résident-e -s du camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Des défaillances toujours existantes au niveau des conditions matérielles d'accueil
Un camp isolé
Un camp aux allures de prison

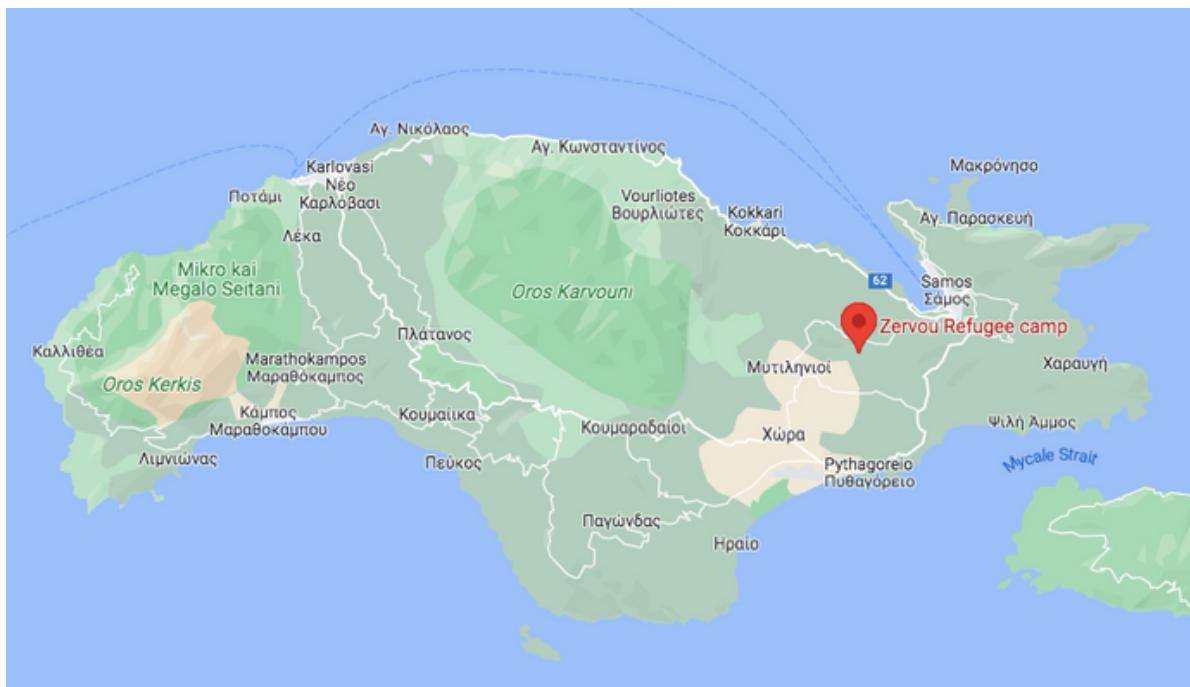
SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp de ZERVOU

D'UNE SUPERFICIE DE 154 ACRES [1], LE CENTRE FERMÉ À ACCÈS CONTRÔLÉ DE ZERVOU SE SITUE :



- Loin du tissu urbain [2], dans la zone excentrée de Zervou, sur l'île de Samos, en Grèce [3];
- À 8 km de l'ancien camp de Vathy [4] et à 3 km du village le plus proche, Mitilinii [5];
- Coordonnées GPS: 37.73417688010718, 26.93751207659627 [6].



SOURCE © GOOGLE MAPS

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

2019

En juillet 2019, dans le cadre d'une politique d'amélioration des conditions d'accueil des personnes exilées et de désengorgement des îles de la mer Égée, le gouvernement grec de Syriza [7] avait annoncé la fermeture du camp de Vathy sur l'île de Samos et la construction d'un nouveau camp, dans la zone de Zervou, d'une capacité d'accueil de 1200 personnes [8]. Ce nouveau camp devait être un centre temporaire de réception et d'identification des personnes exilées [9] et voir le jour fin 2019 [10].



2020

Le nouveau gouvernement conservateur de la Nouvelle Démocratie a, cependant, révisé ce projet, en faveur de la construction, sur les îles de la mer Égée, de cinq nouveaux « centres fermés à accès contrôlé » polyvalents et d'une capacité d'accueil beaucoup plus importante [11]. Ce projet a, par la suite, été renforcé en novembre 2020 par la signature avec la Commission Européenne d'une convention de subvention pour la construction de « centres polyvalents de réception et d'identification » sur les îles de Samos, Kos, Leros, Lesbos et Chios [12].

2021

Inauguré le 18 septembre 2021 [13], le camp de Zervou est le premier de ces nouveaux centres fermés à accès contrôlé des îles, conçus pour remplacer les anciens camps décriés par la comm-

-unauté internationale du fait de leurs conditions d'accueil inhumaines et dégradantes [14], dans la volonté d'offrir de meilleures conditions de vie aux personnes exilées, d'assurer une meilleure mise en œuvre des procédures de réception et d'identification nécessaires, mais aussi, de rassurer les communautés locales [15].

Les 20 et 21 septembre 2021, près de 300 personnes exilées ont été transférées, par groupes, vers le nouveau camp de Zervou depuis le camp de Vathy, qui dans la nuit du 19 septembre 2021 a été ravagé par les flammes; sans faire de victimes [16].

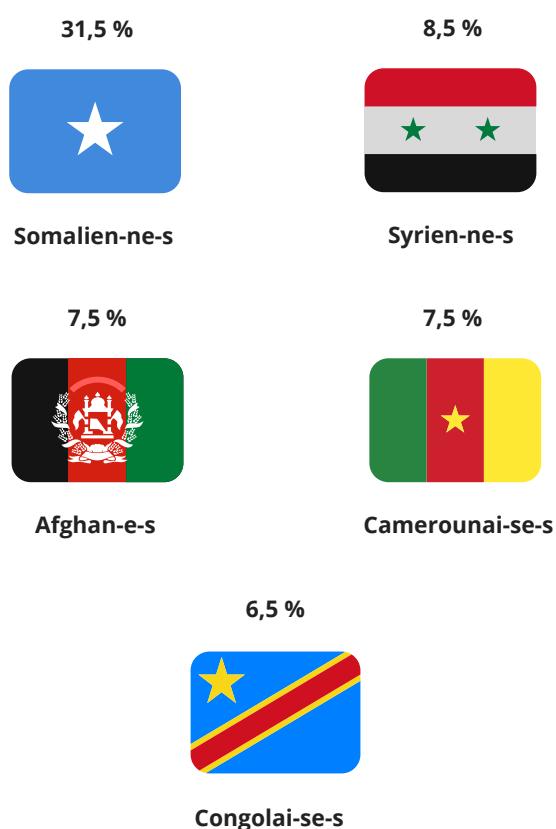
Depuis, deux autres centres fermés à accès contrôlé ont également été inaugurés le 27 novembre 2021, sur les îles de Kos et Leros [17] et deux autres devraient voir le jour sur les îles de Lesbos et Chios, courant 2022 [18]. Le coût total de ces cinq nouvelles installations, entièrement financées par le Fonds Asile Migrations et Intégration (FAMI) de l'Union Européenne [19], s'élève à hauteur de 276 millions d'euros [20].

POPULATION ACCUEILLIE

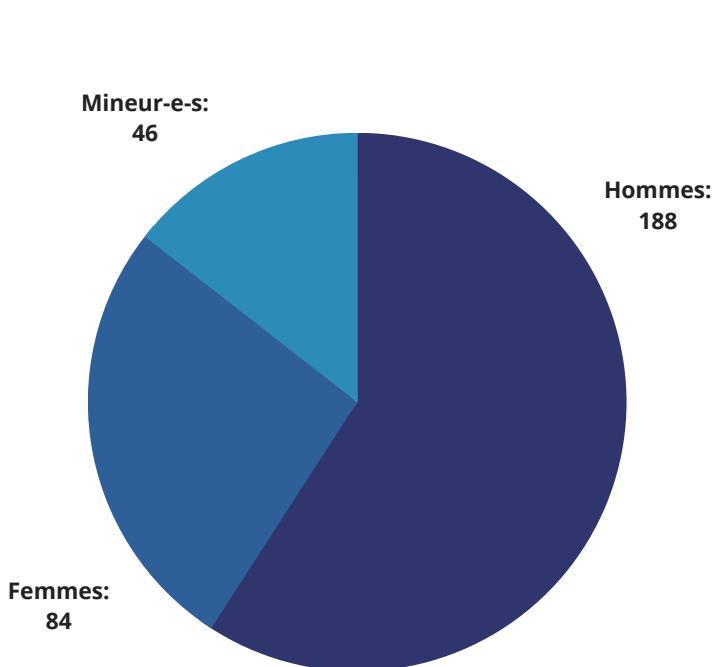
En date du 21 mars 2022, 318 personnes étaient accueillies dans le camp de Zervou [21], contre 372 le mois précédent [22], pour une capacité d'accueil de 3000 places [23].

La majorité de la population du camp de Zervou est originaire de Somalie et de Syrie, tandis que les hommes représentent 59,1 % de la population du camp, contre 26,4 % pour les femmes et 14,5 % pour les mineurs.

NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP [24]:



DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE [25]:



RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LÉGISLATION

La création des camps fermés à accès contrôlé des îles a été consacrée par le *Règlement général des Centres fermés à accès contrôlé des îles*, adopté par décision ministérielle du Secrétaire général de la réception des demandeur-se-s d'asile du Ministère de la Migration et de l'Asile, le 20 juillet 2021 [26]. Il prévoit des dispositions générales concernant les caractéristiques structurelles du camp, les missions de ses gestionnaires, la procédure d'accès au camp aux entités extérieures, ainsi que des dispositions sur le fonctionnement du camp, plus précisément sur les catégories de personnes accueillies, les modalités d'accueil et de séjour ainsi que la liberté de mouvement de ces dernières.

À cet égard, la nouvelle Loi n°4825/2021 du Ministère de la Migration et de l'Asile, adoptée le 4 septembre 2021, a introduit des dispositions de nature organisationnelle concernant les centres fermés à accès contrôlé des îles [27].

RÔLE DANS LA GESTION DU CAMP

Le camp de Zervou se trouve sous la responsabilité du Service de réception et d'identification du Ministère grec de la Migration et de l'Asile et, plus particulièrement, de la Direction des centres de réception et d'identification et des centres fermés à accès contrôlé des îles [28].



Le Service de réception et d'identification coordonne l'organisation et le fonctionnement des services centraux et régionaux de réception et d'identification et identifie les besoins en matière de création et d'extension des centres de réception et des structures d'hébergement [29]. Il coordonne également les activités des services de réception et d'identification avec celles des autres services du Ministère et mène les procédures de réception, d'identification et de séjour temporaire des ressortissant-e-s de pays tiers ou des apatrides entrant dans le pays illégalement [30].

La Direction des centres de réception et d'identification et des centres fermés à accès contrôlé des îles est responsable, quant à elle, de la planification, de la direction, du suivi et du contrôle des activités desdits centres et assure les conditions nécessaires à la mise en œuvre effective de leurs missions [31].

De plus, dans le cadre de la gestion du camp, le Ministère de la Migration et de l'Asile travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la Protection Civile concernant les services de police dans le camp, mais aussi avec le Ministère de la Santé concernant la délivrance de soins médicaux et psychosociaux, ainsi qu'avec le Ministère de l'Éducation concernant l'éducation des personnes exilées [32].

MODALITÉS D'ACCÈS AU CAMP

Contrairement à l'ancien camp de Vathy qui était un camp ouvert [33], le camp de Zervou est un camp fermé à accès contrôlé.

Bien que les résident-e-s aient un droit d'entrée et de sortie du camp, cette liberté de mouvement est strictement encadrée [34].

En effet, les résident-e-s doivent respecter un couvre-feu de 20 heures à 8 heures du matin [35] et font l'objet d'un contrôle rigoureux à chaque entrée et sortie du camp : ils/elles sont soumis-es à une fouille corporelle et de leurs effets personnels et à une inspection par un détecteur de métaux, avant de devoir passer par des portes magnétiques, des scanners à rayons X et des tourniquets, couplés d'un système de contrôle d'accès par carte électronique et empreinte digitale [36]. Le non-respect de ces obligations peut entraîner la restriction ou la cessation de leur séjour et des conditions matérielles d'accueil prévues [37].



PHOTO © AFP | LOUISA GOULIAMAKI



PHOTO © SITE INTERNET DU MINISTÈRE GREC DE LA MIGRATION ET DE L'ASILE

“ —

Tu ne peux entrer/sortir qu'entre 8h-20h. Lorsque tu arrives aux portes du camp, ils te laissent entrer un par un, jusqu'au point de contrôle où ils vérifient ton téléphone, ton portefeuille, tes poches, même les petites poches de tes vêtements. Ensuite, lorsque tu veux entrer, tu dois passer par des portes avec empreintes digitales.

— ”

-Témoignage de Mehdi, homme de 23 ans originaire d'Afghanistan, Vathy, Samos, 2022 [38]

GESTION DU CAMP

GESTIONNAIRES DU CAMP

Le camp de Zervou comprend :

- Une unité administrative, responsable du soutien administratif du camp, de l'hébergement et de l'alimentation des personnes séjournant dans celui-ci et du nettoyage des locaux ;
- Une unité de réception et de vérification de l'identité et de la nationalité, chargée d'enregistrer les données personnelles des ressortissant-e-s de pays tiers, de relever et d'enregistrer les empreintes digitales de celles et ceux qui ont atteint l'âge de 14 ans et de vérifier leur identité et leur nationalité ;
- Une unité de contrôle médical et de soutien psychosocial ;
- Une unité d'information chargée d'informer les ressortissant-e-s de pays tiers et les apatrides de leurs droits et obligations ;
- Une unité de surveillance extérieure et de sécurité [39].

LA DIRECTION DU CAMP [40]

Le directeur du camp est responsable de l'unité administrative, de l'unité de contrôle médical et de soutien psychosocial et de l'unité d'information, ainsi que de la supervision et de la gestion générale du camp. À cet égard, il supervise et coordonne le fonctionnement de ces unités et de leur personnel, assure le bon fonctionnement du camp, en coopération avec les autres autorités et organismes compétents, et est responsable des résident-e-s du camp (traitement de leur dossier administratif, garantie et facilitation de leur accès aux droits, orientation, etc.). Il gère également la communication avec les interlocuteur-rice-s extérieur-e-s et l'accès au camp, entre autres, aux ONG, aux avocat-e-s, aux journalistes, aux représentant-e-s de la presse et des médias, ainsi que les visites des membres de famille des résident-e-s.

Dans le cas où le directeur général se trouve temporairement dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, le directeur adjoint prend le relai.

LA POLICE GRECQUE [41]

Le chef de l'unité de surveillance extérieure et de sécurité et de l'unité d'identification et de vérification de la nationalité est un officier de la police grecque. Il veille au bon fonctionnement du camp et est chargé de diriger, coordonner et superviser le personnel de police employé dans les locaux de ce dernier. De plus, il assure la surveillance interne des résident-e-s du camp, en particulier des zones de sécurité pour les familles, les femmes seules, les mineur-e-s non accompagné-e-s et les groupes vulnérables en général. Il veille, également, à ce que des recherches régulières et d'urgence soient effectuées dans tous les locaux du camp et coordonne et organise l'exécution de patrouilles pédestres pour maintenir l'ordre et prévenir toute action illégale. En outre, il supervise la mise en œuvre des procédures d'identification et de vérification et dirige et supervise le personnel dans l'exécution de ses tâches.

Par ailleurs, il coopère étroitement avec le personnel mis à disposition par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX) [42] pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions.

MODALITÉS DE RÉCEPTION ET D'IDENTIFICATION ET STATUT JURIDIQUE DES PERSONNES INSTALÉES DANS LE CAMP [43]



Les ressortissant-e-s de pays tiers et les apatrides qui arrivent sur l'île de Samos illégalement, sont soumis-se-s aux procédures de réception et d'identification. À cet égard, ils/elles doivent fournir leurs informations d'état civil ainsi que leurs empreintes digitales au personnel de la police grecque collaborant avec FRONTEX, les personnes de moins de 14 ans étant exonérées de cette dernière obligation.

Tant que les procédures de réception et d'identification ne sont pas achevées, aucune sortie des locaux du camp ne leur est autorisée. Cette restriction de la liberté de mouvement dure, en principe, 5 jours, mais peut être prolongée sur décision du directeur du camp pour une période n'excédant pas 24 jours.

En parallèle, l'unité d'information du camp est chargée d'informer les nouveau-e-x-s arrivant-e-s de leurs droits et obligations, des modalités liées à leur séjour dans le camp et en Grèce, ainsi que des procédures relatives à la demande de protection internationale et de retour volontaire. Les nouveau-e-x-s arrivant-e-s ont également droit à un examen médical préliminaire effectué par l'unité de contrôle médical et de soutien psychosocial du camp.

Les personnes exprimant l'intention de demander une protection internationale sont orientées par le

personnel du centre vers le bureau du Service d'Asile grec qui enregistre leur demande et conduit l'entretien d'asile. Au cours des différentes étapes de la procédure, le Service d'Asile doit, par ailleurs, leur fournir un interprète. Jusqu'à l'achèvement de l'examen de leur demande d'asile, les personnes ont le droit de séjourner en Grèce et de ne pas être expulsées. À l'issue de l'examen de leur demande, les personnes peuvent se voir accorder le statut de réfugié-e [44], la protection subsidiaire [45] ou être déboutées de leur demande d'asile. Dans ce dernier cas, elles sont placées en détention dans un « centre de rétention préalable à l'éloignement pour étrangers », le temps de l'organisation de leur retour dans leur pays d'origine ou de résidence habituelle ou en Turquie.

Ainsi, dans le camp de Zervou, se côtoient des demandeur-se-s d'asile et des membres de leurs familles, s'ils/elles sont couverts par cette demande, des mineur-e-s accompagné-e-s ou non, ainsi que des mineur-e-s séparé-e-s, qu'ils/elles aient ou non demandé une protection internationale, des personnes qui participent à un programme de retour volontaire, des personnes en cours d'éloignement et dont l'éloignement a été reporté, ainsi que des bénéficiaires du statut de protection internationale, aussi longtemps que leur séjour au camp leur est autorisé [46].

SERVICES ASSURÉS AUX RÉSIDENT-E-S DU CAMP

SERVICES ASSURÉS PAR L'ÉTAT



MISE À L'ABRI ET HYGIÈNE

Le camp de Zervou a une capacité d'accueil de 3000 personnes : 1 560 places pour la population générale, 240 places pour les mineur-e-s non accompagné-e-s, 240 places pour les groupes vulnérables, les familles monoparentales et les femmes et 960 places pour le centre de rétention préalable à l'éloignement pour étrangers [47].

Les espaces d'hébergement, développés sur 14 250 m², sont divisés en quartiers distincts suivant les différentes catégories de population : un quartier pour la population générale, un quartier pour les groupes vulnérables, tels que les mineur-e-s non accompagné-e-s, les familles monoparentales et les femmes, un quartier pour les nouveau-elle-x-s arrivant-e-s et une zone de quarantaine de Covid-19 [48].

Ces espaces se composent de 240 conteneurs préfabriqués de 25 m², d'une capacité de 4 personnes chacune, ainsi que de bâtiments résidentiels : 7 de 500 m², d'une capacité de 120 personnes chacun et 2 de 400 m², d'une capacité de 120 personnes chacun [50]. Le placement des demandeur-se-s d'asile dans chaque zone est basé sur des critères ethniques et sociaux (familles, personnes à mobilité réduite, problèmes de santé graves, femmes enceintes) [49].

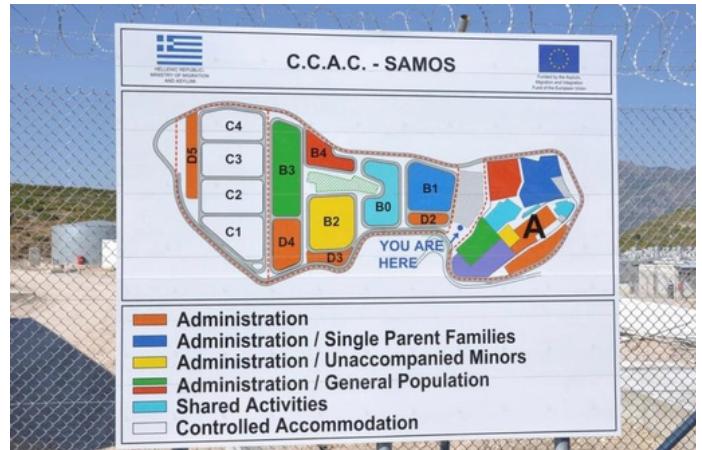


PHOTO © SITE INTERNET DU MINISTÈRE GREC DE LA MIGRATION ET DE L'ASILE



PHOTO © NICOLAS ECONOMOU/NURPHOTO



PHOTO © AFP



PHOTOS: CAPTURES D'ÉCRAN DU REPORTAGE "INSIDE GREECE'S CLOSED SAMOS CAMP, A 'EUROPEAN MODEL' FOR ASYLUM SEEKERS"
© FRANCE 24

Le centre de rétention préalable à l'éloignement comprend, quant à lui, 8 bâtiments résidentiels de 500 m² chacun, d'une capacité totale de 960 personnes, tandis que la zone de quarantaine comprend 37 conteneurs préfabriqués de 25 m² chacun [51].

Par ailleurs, le camp est composé de 4 conteneurs et de 3 bâtiments de plain-pied d'une superficie totale de 760 m² de sanitaires et de 19 enceintes de 25 m² chacune faisant office d'espaces buanderie avec des machines à laver et cuisines partagées [52]. Ces espaces sont équipés d'un système de traitement d'eau potable et d'un système de production d'eau chaude avec pompes à chaleur de type VRV [53].

Les conteneurs préfabriqués comportent deux pièces chacun et sont équipés de lits, de climatiseurs, d'une petite cuisine [54] ainsi que de toilettes à la turque et de douches partagées [55].

Si le nouveau camp offre de meilleures conditions matérielles d'accueil en comparaison avec l'ancien camp surpeuplé et insalubre de Vathy [56], des problèmes ont tout de même pu être signalés par des résident-e-s : constructions inachevées, dysfonctionnements électriques, conteneurs qui fuient [57], conteneurs qui accueillent plus de 4 personnes mais pour lesquels il n'y a qu'une seule clé, source de problème surtout au regard des résident - e - s vulnérables [58].

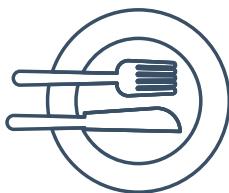
“ L'eau coule dans la chambre, presque partout (...) tu ne peux pas t'asseoir sur les lits, c'est un problème car ce sont des lits superposés. La construction des conteneurs n'est pas bien faite, la prise électrique ne fonctionne pas depuis 4 jours, nous ne pouvons donc pas charger nos téléphones. ”

-Témoignage d'un résident du camp [59]



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Le camp est équipé de diverses installations électromécaniques nécessaires à son bon fonctionnement. Il dispose, en effet, d'un système de sécurité incendie avec un système d'approvisionnement en eau permanent, de paires génératrices d'énergie pour assurer l'alimentation électrique de la structure, de la climatisation (chauffage et refroidissement), d'une gestion et suivi du fonctionnement des équipements électromécaniques via un système d'automatisation BMS (Building Management System), ainsi que de luminaires LED pour l'éclairage intérieur et extérieur de la structure. Dans le camp, est également prévu un traitement biologique des eaux usées de niveau tertiaire, un système de recyclage des eaux d'irrigation résultant du traitement tertiaire des eaux usées, soit pour une utilisation dans les toilettes, soit pour l'irrigation de la structure et des zones reboisées environnantes, et un accès Wifi couvrant aussi bien l'intérieur que l'extérieur de la structure. Par ailleurs, des espaces verts couvrent officiellement 25% des surfaces totales du camp [60].



NOURRITURE

Le camp de Zervou dispose de 8 bâtiments de plain-pied d'une superficie totale de 2600 m² faisant office de restaurants et de 4 conteneurs préfabriqués de 25 m² chacun d'aires de distribution alimentaire [61]. Ces espaces n'étant, cependant, pas encore opérationnels au mois de mars 2022 [62], les personnes exilées résidant dans le camp n'ont accès, pour l'instant, qu'à trois repas par jour, distribués par les autorités grecques [63]. Or, parmi ces dernières, nombreuses sont celles qui se plaignent de portions trop petites et d'une nourriture non saine [64] ou de très mauvaise qualité [65], voire non comestible car obsolète [66].

Il y a des jours où la nourriture est vraiment mauvaise. On peut tomber malade à cause de la mauvaise qualité. La nuit on doit supplier pour avoir un peu de pain.

-Témoignage de R., jeune homme somalien [67]

Par ailleurs, comme c'est le cas à l'entrée du camp, les zones de restauration et les aires de distribution alimentaire sont équipées d'un système de contrôle d'accès par tourniquet qui nécessite l'utilisation de la carte électronique de demandeur-se d'asile pour pouvoir y accéder [68]. Or, les nouveau-elle-x-s arrivant-e-s qui ne disposent pas encore d'une carte, ainsi que les réfugié-e-s statutaires et les personnes déboutées de leur demande d'asile qui n'ont plus de carte de demandeur-se d'asile se retrouvent ainsi privé-e-s d'accès à la nourriture et aux produits alimentaires de base [69].



ÉDUCATION

ÉDUCATION FORMELLE

Le camp de Zervou dispose de deux coordinatrices d'éducation pour les réfugié-e-s [70].

La totalité des enfants résidant dans le camp ont accès à l'éducation formelle [71]. En effet, le camp dispose d'un conteneur faisant office d'école maternelle, équipé du matériel nécessaire (meubles, ordinateurs, etc.), tandis que les enfants plus âgé-e-s vont à l'école primaire et au collège public de Samos dans des classes d'accueil, où ils/elles suivent des cours de grec, de musique, de langues étrangères, d'éducation sportive, etc., avec des élèves grec-que-s [72]. Les adolescent-e-s ont, quant à eux/elles, accès à un lycée professionnel (EPAL) le matin ou à un lycée professionnel fonctionnant uniquement l'après-midi qui lui, accueille également des adultes plus âgé-e-s [73]. Le transport vers et depuis l'école est entièrement financé par la région de Samos et est donc gratuit pour tous les élèves [74].

Toutefois, il est important de noter que bien que tous les enfants aient désormais accès à l'éducation publique et gratuite, cela n'était pas le cas il y a quelques mois. En effet, en novembre 2021, en raison d'un manque de personnel enseignant, mais aussi de l'absence de service de transport desservant le camp, la majorité des enfants et adolescent-e-s n'ont pas eu accès à un enseignement formel [75].

ÉDUCATION INFORMELLE

Le camp est également doté d'espaces d'ateliers créatifs (17 conteneurs, d'une superficie totale de 850 m²), d'une salle informatique (1 conteneur de 50 m²), d'espaces d'activités culturelles et d'un espace cultuel, d'espaces événementiels (2 bâtiments de plein pied, d'une superficie totale de 250 m²), ainsi que de 3 aires de loisirs et de 7 terrains de sport [76].



PHOTO © SITE INTERNET DU MINISTÈRE GREC DE LA MIGRATION ET DE L'ASILE



PHOTO © PROTO THEMA



ACCÈS AUX SOINS [77].

L'unité de contrôle médical et de soutien psychosocial, composée de membres du personnel de l'Organisation nationale de santé publique grecque (EODY) fournit des soins médicaux aux personnes résidant dans le camp. Elle compte 4 infirmières, 2 travailleurs sociaux, 1 psychologue, 4 interprètes et 1 superviseur, mais ne dispose d'aucun médecin. Un médecin militaire se rendrait régulièrement dans le camp de 8h00 à 15h00 en semaine [78], mais n'est pas disponible tous les jours et ne travaille pas durant les week-ends. Pour pallier cette problématique et répondre aux besoins des personnes exilées, l'unité de contrôle médical et de soutien psychosocial peut alors, organiser des prises de rendez-vous à l'hôpital général de Samos pour une consultation et des examens plus approfondis.

Or, comme le rapportent le Conseil Grec pour les Réfugiés et Oxfam, l'accès à des soins médicaux pour les personnes exilées est limité et les services de santé sont insuffisants.

Premièrement, l'unité de contrôle médical et de soutien psychosocial ne fonctionne que de 8h00 à 16h00 et le camp ne dispose d'aucune équipe de garde en guise de remplacement. Ainsi, après 16h00, les personnes résidant dans le camp se retrouvent sans aucune personne compétente pour les accompagner et leur fournir des soins médicaux. Il revient, en effet, au personnel de sécurité et de police d'identifier les cas d'urgence médicale et d'éventuellement orienter une

personne à l'hôpital général de Samos. Or, ce personnel n'est ni qualifié ni formé pour faire face à de telles situations, ce qui peut conduire à des erreurs d'appréciation et la prise en charge trop tardive de personnes dans le besoin.

De plus, quand bien même les résident-e-s pourraient, en théorie, bénéficier d'un examen à l'hôpital général de l'île, en pratique, l'accès à celui-ci est difficile pour ces dernier-e-s. En effet, l'hôpital se trouve à 9 km du camp et la seule façon d'y accéder est par bus. Or, le bus n'est pas disponible en permanence et le trajet aller-retour représente un coût non-négligeable pour les résident-e-s du camp. De plus, l'ensemble de l'île n'est desservi que par une seule ambulance, ce qui rend ainsi les résident-e-s du camp encore plus vulnérables aux risques médicaux.

Enfin, l'hôpital général de Samos manque de personnel et d'équipements médicaux spécialisés, ce qui complique l'accès à des soins et traitements appropriés, notamment pour les personnes vulnérables et souffrant de graves problèmes de santé.

Le Conseil Grec pour les Réfugiés et Oxfam partagent également leur inquiétude quant au traitement réservé aux mineur-e-s non accompagné-e-s, pointant du doigt le manque de personnel médical qualifié pour procéder à la procédure d'évaluation d'âge des mineur-e-s présumé-e-s [79].



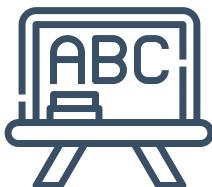
ASSISTANCE MONÉTAIRE

Depuis 2018, dans le cadre du programme d'aide d'urgence à l'intégration et à l'hébergement (ESTIA) [80], les demandeur-se-s d'asile en Grèce bénéficient d'une aide monétaire de 75 euros par mois, montant pouvant varier en fonction du nombre de personnes au sein de la famille : 160 euros pour 2 ou 3 membres, 210 euros pour 4 ou 5 membres et 245 euros pour 6 membres ou plus [81].

Auparavant, la gestion et la mise en œuvre de la délivrance de l'assistance monétaire aux demandeur-se-s d'asile hébergé-e-s dans les camps en Grèce relevait du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), mais a été transférée aux autorités grecques en octobre 2021 [82]. Malgré l'étroite collaboration entre le HCR et les autorités grecques en vue du transfert harmonieux du programme ESTIA et l'assurance donnée par le Ministère de la Migration et de l'Asile que le programme reprendrait à la fin du mois d'octobre, environ 34 000 demandeur-se-s d'asile, dont ceux et celles résidant dans le camp de Zervou, n'avaient toujours pas reçu d'assistance monétaire à la fin du mois de novembre 2021 [83].

Pour pallier le non-versement de l'aide monétaire destinée aux demandeur-se-s d'asile, les autorités grecques ont mis en place des distributions alimentaires dans les camps [84].

SERVICES ASSURÉS PAR DES ORGANISATIONS EXTERNES



ÉDUCATION INFORMELLE



Praksis [85] est une ONG présente dans le camp. Elle assure un service de protection de l'enfance (soutien psychosocial et juridique) aux mineur-e-s, aux familles avec des enfants dans le besoin, ainsi qu'aux jeunes adultes de 18 à 24 ans, et propose également un service d'éducation informelle [86].



Arsis [87] propose des activités d'éducation informelle (aide aux devoirs, life skills, ateliers CV, etc.) et de soutien psychosocial [88].



Still I Rise [89] a créé le centre d'éducation « Mazi », qui propose, pour les enfants de 11 à 17 ans, un enseignement informel comprenant des cours d'anglais et de grec, de sciences, d'art et d'éducation à la santé [90]. Elle organise également des événements, des ateliers, des repas et des distributions d'articles non alimentaires pour les élèves [91].

Samos Volunteers [92] qui loue un terrain situé à 5 minutes à pied du camp de Zervou appelé « Alpha Land », depuis juillet 2021, propose un soutien psychosocial, des cours de langue, des ateliers, un espace réservé aux femmes et une salle de jeux.



Samos Volunteers continue, en parallèle, de gérer le centre « Alpha » à Vathy, qui propose des services d'accueil, des cours de langue, des activités réservées aux femmes et des services de couture [93]. Elle propose également un service de laverie aux résident-e-s : grâce à l'utilisation d'une camionnette de blanchisserie, elle récupère leur linge et leur ramène leurs vêtements, lavés et séchés. Ce service est de plus en plus nécessaire au regard des températures de plus en plus basses qui ne permettent pas aux résident-e-s de sécher leur linge à l'extérieur [94].



PHOTOS © SAMOS VOLUNTEERS

SELFm.AID

Selfm.Aid [95] gère la « Skills Factory », un projet d'artisanat et d'aide humanitaire durable à travers la transmission de compétences et la production locale. Elle propose différents ateliers d'artisanat pour adultes : construction, bois, vélos, peinture, réparations électroniques, cuisine, textile, jardinage, recyclage, travaux d'extérieur, etc [96].



L'ONG AASIA – ON THE ROAD [97] a créé à proximité du camp de Zervou « La Maison », un lieu d'accueil qui propose des cours de grec, des ateliers de parole, de photographie, de cuisine, de jardinage, du trekking, des randonnées et des jeux [98].

MOVEMENT ON THE GROUND

Movement on The Ground [99] est une ONG présente à l'intérieur du camp. Depuis la création du camp, elle a mis en place un point de thé Chai qui sert d'espace communautaire pour les personnes exilées, a construit des terrains de football avec Cruyff Foundation et a peint des conteneurs pour donner un peu de couleur au camp et le rendre plus jovial [100]. Elle organise également des événements sportifs et gère une laverie d'urgence [101].



PHOTO © MOVEMENT ON THE GROUND



ACCÈS AUX SOINS



Médecins Sans Frontières [102] qui gère une clinique mobile à proximité du camp de Zervou, fournit divers services de soins aux personnes exilées : soutien en santé mentale, soutien en santé sexuelle et reproductive pour les femmes enceintes, y compris les soins prénataux et postnataux, et services pour les victimes de violences sexuelles, y compris le traitement des maladies sexuellement transmissibles. Elle intervient également avec une équipe médicale d'urgence pour prévenir des refoulements illégaux [103].



PHOTO © MSF/EVGENIA CHOROU



International Rescue Committee [104] assure un service de santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes exilées. Elle propose notamment des séances de thérapie individuelle ou en groupe aux demandeur-se-s d'asile âgé-e-s de 15 ans et plus [105].



Grâce à une équipe composée de psychologues, de travailleur-se-s sociaux-les, d'avocat-e-s et d'interprètes qualifié-e-s, l'ONG Diotima [106], assure un service de soutien psychosocial, d'assistance et de représentation juridique aux victimes de violences sexuelles et de genre [107]. Parallèlement, elle organise des actions de prévention de la violence de genre et domestique, telles que des réunions collectives d'information sur les droits des femmes, des actions d'autonomisation et de sensibilisation, des programmes de formation pour les professionnel-le-s et les cadres des institutions et des services concernant la violence de genre, des protocoles d'intervention nationaux et internationaux, etc. [108].



DISTRIBUTION



A Drop in the Ocean [109] organise des distributions de vêtements, de couches et de produits d'hygiène etc. aux personnes exilées [110]. Elle a également lancé un magasin où les résident-e-s du camp peuvent récupérer des vêtements et des chaussures gratuitement [111].



Just Action [112] tient un marché où les résident-e-s du camp peuvent se fournir gratuitement en denrées alimentaires et produits d'hygiène [113]. L'ONG leur fournit également des tickets de bus pour leur permettre de se déplacer sur l'île depuis le camp [114].



PHOTO © JUST ACTION



ASSISTANCE JURIDIQUE



Est présente dans le camp une branche du HCR dont le rôle est d'informer les personnes exilées sur la procédure à suivre pour déposer une demande d'asile auprès des autorités grecques [115].



Grâce à l'ONG Samos Volunteers, un espace nommé « Alpha Hub » est mis à disposition aux ONG fournissant une aide et des conseils juridiques, afin qu'ils puissent recevoir les résident-e-s du camp [116]. L'ONG Avocats Sans Frontières [117] et l'ONG I Have Rights [118], autrefois connue sous le nom de Refugee Law Clinic Berlin, sont installées dans ce nouveau centre juridique qui dispose de 3 salles de consultation et 2 grands espaces de co-working [119]. Les deux ONG animent des ateliers d'information concernant la procédure d'asile et fournissent des conseils juridiques et un soutien individuel avant l'entretien de demande d'asile, mais aussi un accompagnement lors de l'entretien et un soutien dans les démarches de regroupement familial [120] et/ou dans les procédures d'appel après rejet de la demande d'asile [121].



PHOTO © SAMOS LEGAL CENTER



L'équipe juridique de Human Rights Legal Project, opérant sur l'île de Samos, traite les affaires juridiques comprenant des allégations de violations des droits humains par les autorités publiques telles que des violences policières et emprisonnements infondés ou illégaux, négligence médicale et refus d'accès aux services de santé essentiels, etc [122].

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

DES DÉFAILLANCES TOUJOURS EXISTANTES AU NIVEAU DES CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCUEIL

Si le nouveau camp de Zervou semble offrir à ses résident-e-s un espace d'accueil plus sûr, plus salubre et des conditions d'hébergement améliorées en comparaison avec l'ancien camp de Vathy, il présente tout de même, comme indiqué précédemment [123], un certain nombre de défaillances au regard de la qualité de fabrication des conteneurs, de la quantité et de la qualité de la nourriture, de l'accès aux soins et de l'accès à des services de manière générale.

UN CAMP ISOLÉ

L'ancien camp de Vathy était un camp ouvert qui se trouvait à environ 5 à 10 minutes de marche du centre-ville [124]. Ainsi, les personnes exilées pouvaient non seulement se déplacer librement à l'intérieur et à l'extérieur du camp, mais avaient également un accès facilité à des commerces, des services et des biens essentiels, et pouvaient participer à divers activités et événements [125], sans la charge du transport. Cette proximité du camp avec le centre-ville facilitait, par ailleurs, les interactions des personnes exilées avec la communauté locale et favorisait leur intégration [126].

Le nouveau camp est, quant à lui, situé dans la zone isolée et déserte de Zervou, loin du centre-ville de Vathy [127] et n'est pas visible depuis la route [128]. Malgré la relocalisation du camp, les commerces et la majorité des ONG se trouvent toujours à Vathy [129], ce qui implique que les personnes exilées soient obligées de se déplacer souvent pour avoir accès aux services. Or, pour se déplacer vers la ville, elles doivent soit y aller à pied, pour les plus courageuses et en bonne santé, sur des routes peu sûres pour des piétons [130], soit prendre un bus géré par une compagnie

privée au prix de 3,20€ l'aller-retour, ce qui revient très cher pour les demandeur-se-s d'asile qui ne reçoivent qu'une faible allocation par mois [131]. La présence du camp dans un lieu isolé limite donc leur accès aux services essentiels, complique leurs interactions avec la communauté locale, entrave toute perspective d'intégration [132] et d'inclusion sociale [133] et contribue à l'invisibilisation et la marginalisation de ces dernier-e-s [134].

L'emplacement du camp est très isolé et le but est que nous ne voyons personne et que personne ne nous voit. À tout moment ils peuvent fermer les portes et nous sommes alors coupés du monde.

Avant, quand je me sens mal, je pouvais venir en ville et parler avec quelqu'un. Au moins marcher [sur] la plage. Mais là, non...il faut être [dans le camp]. Et si tu veux aller en ville tu as besoin d'argent. Si tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas venir ici.

-Témoignages de résidents du camp [135]



UN CAMP AUX ALLURES DE PRISON

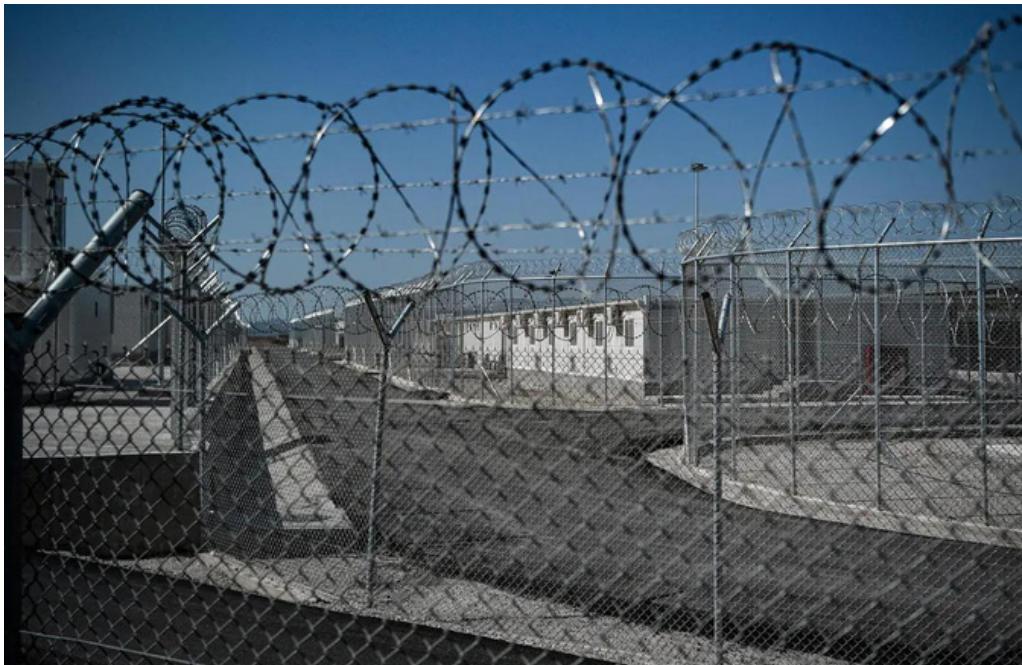


PHOTO © AFP



PHOTO © SAMOS ADVOCACY COLLECTIVE & EUROPE MUST ACT

Équipé de dispositifs de sécurité draconiens, le camp de Zervou a davantage des allures de prison, que d'une structure d'accueil sécurisante pour des personnes demandant la protection internationale.

Le camp est entouré d'une double clôture en fils de barbelé et son accès est strictement contrôlé. Comme indiqué précédemment [136], les résident-e-s, y compris les enfants, doivent passer par des portes magnétiques, des scanners à rayons X et des tourniquets, couplées d'un système de contrôle d'accès par carte électronique et empreinte digitale. Ils/elles sont également soumises à une fouille corporelle et de leurs effets personnels et à une inspection par un détecteur de métaux. Des clôtures en fils de barbelés associées à des lecteurs de cartes électroniques contrôlent également l'accès à certaines zones du camp, comme la zone de sécurité pour les mineur-e-s non accompagné-e-s, ou l'unité de contrôle médical [137]. L'aire de jeux pour enfants est elle-même entourée d'une haute clôture en fils de

barbelés [138], les exposant à un environnement de type carcéral.

De plus, le camp est surveillé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par la police grecque et par une société de sécurité privée, en patrouille et depuis des tours de guet (avec la présence de 50 personnes en uniforme par roulement), mais aussi par le biais d'un système de vidéosurveillance en circuit fermé, composé de caméras et de drones, utilisant un logiciel intelligent d'analyse des mouvements, qui contrôle en permanence le comportement et les déplacements des résident-e-s à l'intérieur du camp [139], afin d'avertir à temps de toute situation d'urgence [140].

Contrairement à l'effet sécurisant recherché par les autorités [141], ces mesures augmentent le sentiment d'insécurité et d'enfermement des personnes exilées et posent de risques sérieux d'atteinte à leur droit à la vie privée et familiale [142].

La liberté de mouvement des résident-e-s est, en outre, fortement contrôlée par les autorités grecques. En effet, les demandeur-se-s d'asile sont obligé-e-s de respecter un couvre-feu de 20h à 8h, sous peine de sanctions disciplinaires sévères pouvant entraîner la restriction ou la cessation de leur séjour et des conditions matérielles d'accueil prévues [143], entre autres, la suppression de l'aide monétaire mensuelle et de l'accès à la nourriture [144]. En outre, des organisations rapportent des cas où l'administration du camp aurait même refusé arbitrairement à des résident-e-s de quitter le camp pour aller travailler ou faire du bénévolat [145].

“ J'ai l'impression d'être en prison. Voilà ce que je ressens. Il y a trop de contrôle, de caméras, de drones parfois. Il y a beaucoup de gardes et de sécurité. Et si tu sors, quand tu reviens : contrôle corporel, ou du sac. Chaque fois que tu veux entrer dans un endroit, tu trouves un agent de sécurité privé. Avant d'y aller, ils doivent te fouiller [contrôle corporel]. Bien te fouiller. ”

“ Ça te fait peur. C'est comme une prison, avec toutes les clôtures. J'ai fui la souffrance pour venir ici, dans une prison. ”

-Témoignages de résidents du camp [146]

Par ailleurs, depuis le 17 novembre 2021, selon Amnesty International, tou-te-s les résident-e-s du camp qui ne possèdent pas de carte électronique de demandeur - se d'asile, nécessaire pour l'entrée et la sortie du site, seraient détenu-e-s illégalement au sein du camp par les autorités grecques pour une durée indéterminée, en violation de leur liberté de mouvement [147]. Cette décision s'applique aussi bien aux nouveau-elle-x-s arrivant-e-s qui n'ont pas encore de carte électronique, qu'aux personnes qui se sont vues retirer leur carte car déboutées de leurs demandes

d'asile [148]. Selon le Conseil Grec pour les Réfugiés et Oxfam, cette pratique a été mise en œuvre sans aucun ordre officiel ou décision administrative préalable et sans base légale ou motifs juridiques transparents [149]. Amnesty International rapportait en décembre 2021 qu'environ 100 personnes sur les 450 résidents s'étaient vues interdire de quitter le camp [150].

La nature illégale de cette interdiction a été confirmée le 17 décembre 2021, par le Tribunal administratif de Syros, statuant dans le cas d'un résident afghan, dont la sortie du camp de Zervou avait été interdite alors que sa demande d'asile ultérieure était en attente d'examen [151]. En effet, le tribunal a déclaré que le directeur du camp a illégalement pris la mesure d'interdiction de sortie du requérant, étant donné que la détention des demandeur-se-s d'asile n'est admissible que sur décision du directeur de la police concerné, à titre exceptionnel et uniquement pour l'un des motifs restrictifs visés à l'article 46 de la Loi 4636/2019 - condition qui n'était pas remplie en l'espèce puisqu'aucune décision de ce type n'avait été adoptée - et a donc ordonné sa levée [152].

Cependant, le Conseil Grec pour les Réfugiés rapportait, en février 2022, que le directeur du camp avait continué cette pratique systématique d'interdiction de sortie, sans émettre de décisions écrites et sans fournir d'explications justifiant l'application de cette mesure [153].

Les restrictions de déplacement et le confinement des personnes exilées dans cet environnement ultra-sécurisé, où elles sont surveillées en permanence, posent non seulement un risque sérieux d'atteinte à leurs droits et libertés fondamentales, mais peuvent aussi avoir des conséquences néfastes sur leur bien-être et leur santé physique et mentale en créant ou exacerbant des traumatismes ou troubles psychologiques [154].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] Ministère de la Migration et de l'Asile, *Closed Controlled Access Center of Samos*, <https://migration.gov.gr/en/ked-samoy-kleisti-elegchomeni-domi-samoy/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[2] Popaganda, «*Όποιος θεωρεί ότι είναι καλή η κλειστή δομή στη Σάμο, ας έρθει έναν μήνα να ζήσει μαζί μας*», 20 décembre 2021, <https://popaganda.gr/stories/opios-theori-oti-ine-kaliklisti-domi-sti-samo-as-erthi-enan-mina-na-zisi-mazi-mas/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[3] Europe Must Act, *Concerns of Samos new camp residents 3 weeks after its opening: "When will I become a human?"*, 11 octobre 2021, <https://www.europemustact.org/post/concerns-of-samos-new-camp-residents-3-weeks-after-its-opening-when-will-i-become-a-human> (Page consultée le 1er mars 2022)

[4] *Ibid.*

[5] Laëtitia ROMAIN, «*À Samos en Grèce : d'un camp insalubre à un « camp prison » ?*», *Guiti News*, 17 septembre 2021, <https://guitinews.fr/ici-et-la-bas/a-samos-en-grece-dun-camp-insalubre-a-un-camp-prison/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[6] Google Maps, <https://www.google.fr/maps/place/Zervou+Refugee+camp/@37.733826,26.9353761,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x14b91d4610fd339:0x62f3f2efb3723aa!8m2!3d37.7338228!4d26.937666?hl=fr>

[7] «*Synaspismós Rizospastikís Aristerás - Proodeftikí Simachía*» (soit « Coalition de la gauche radicale - Alliance progressiste ») est un parti politique grec de gauche.

[8] Décision des Ministres de l'Intérieur, de la Politique Migratoire et de l'Environnement et de l'Énergie, *Permis d'implantation et de construction pour la relocalisation et le fonctionnement du nouveau centre de réception et d'identification sur l'île de Samos*, FEK 3215, 3 juillet 2019, p. 3, <https://migration.gov.gr/wp-content/uploads/2021/04/2759.pdf>

[9] *Ibid.*

[10] Nikos ZAXARIS, «*"Η Σάμος ΑλλάΖει" για το κλείσιμο της φαβέλας - KYT Σάμου*», *Samiaki TV*, 22 septembre 2021, <https://samiaki.tv/h-samos-allazei-gia-to-kleisimo-ths-favelas-kyt-samoy/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[11] Loi n° 4686/2020, *Amélioration de la législation sur l'immigration, modification des dispositions des lois 4636/2019 (A 169), 4375/2016 (A 51), 4251/2014 (A 80) et autres dispositions*, Article 30

[12] Commission Européenne, Protocole d'accord : soutien de la Commission pour remédier à la situation sur les îles grecques Questions et réponses, 3 décembre 2020, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA_20_2284 (Page consultée le 1er mars 2022)

[13] Ministère de la Migration et de l'Asile, Communiqué de presse du 18 septembre 2021, *The Minister for Migration and Asylum, Mr. Notis Mitarachi, inaugurated the new closed controlled access center in Samos*, <https://migration.gov.gr/en/o-ypoyrgos-metanasteysis-kai-asyloy-k-notis-mitarakis-egkainiase-ti-nea-kleisti-elegchomeni-domi-sti-samo/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[14] Julia DUMONT, «*Inauguration du nouveau camp de Samos : "C'est un pas en arrière pour l'intégration des réfugiés"* », *Info Migrants*, 20 septembre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/35136/inauguration-du-nouveau-camp-de-samos-cest-un-pas-en-arriere-pour-lintegration-des-refugies> (Page consultée le 1er mars 2022)

[15] Ministère de la Migration et de l'Asile, *Plan d'action pour l'année 2021*, <https://www.government.gov.gr/wp-content/uploads/2021/09/Κλειστές-Ελεγχόμενες-Δομές.pdf>

<content/uploads/2021/03/%CE%A5%CF%80%CE%BF%CF%85%CFF%81%CE%B3%CE%B5%CE%AF%CE%BF-%CE%9C%CE%B5%CF%84%CE%B1%CE%BD%CE%AC%CF%83%CFF%84%CE%B5%CF%85%CF%83%CE%B7%CF%82-%CE%BA%CE%B1%CE%BF9-%CE%91%CF%83%CF%8D%CE%BB%CE%BF%CF%85.pdf> (Page consultée le 1er mars 2022)

Ministère de la Migration et de l'Asile, Communiqué de presse du 21 septembre 2021, *Closed Controlled Access Center of Samos*, <https://migration.gov.gr/en/nea-kleisti-elegchomeni-domi-samoy-enimerotiko/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[16] AFP, «*Après le feu sur l'île de Samos, la Grèce transfère les migrants vers le nouveau camp* », *Le Monde*, 20 septembre 2021, https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/20/sur-l-ile-grecque-de-samos-un-camp-de-migrants-evacue-suite-a-un-incendie_6095260_3210.html (Page consultée le 1er mars 2022)

[17] Ministère de la Migration et de l'Asile, Communiqué de presse du 27 novembre 2021, *N. Mitarachi: Today in Leros and Kos, as a few days ago in Samos and in a few months in Chios and Lesvos, we inaugurate the new Closed Controlled Access Centers, with a view to the future. Images we can all recall from the period 2015-2019 belong definitely to the past*, <https://migration.gov.gr/en/inauguration-of-new-closed-controlled-access-centers-of-leros-and-kos/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[18] Ministère de la Migration et de l'Asile, Communiqué de presse du 18 septembre 2021, *The Minister for Migration and Asylum, Mr. Notis Mitarachi, inaugurated the new closed controlled access center in Samos*, <https://migration.gov.gr/en/o-ypoyrgos-metanasteysis-kai-asyloy-k-notis-mitarakis-egkainiase-ti-nea-kleisti-elegchomeni-domi-sti-samo/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[19] Le FAMI vise à contribuer à une gestion efficace des flux migratoires et à améliorer la mise en œuvre et le développement de la politique commune de l'Union européenne en matière d'immigration et d'asile. Pour plus d'informations, consulter le site internet suivant : <https://www.touteleurope.eu/l-europe-et-moi/le-fonds-asile-migrations-et-integration-fami/#:~:text=Objectifs,,Le%20Fonds%20Asile%2C%20migrations%20et%20int%C3%A9gration%20vise%20%C3%A0%20contribuer%20%C3%A0,%20immigration%20et%20d'asile.>

[20] AFP, «*Greece opens first refugee holding camp on Samos island* », *DW News*, 18 septembre 2021, <https://www.dw.com/en/greece-opens-first-refugee-holding-camp-on-samos-island/a-59225924> (Page consultée le 1er mars 2022)

[21] Informations recueillies sur la base d'un échange avec le directeur du camp en mars 2022.

[22] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2021, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[23] Ministère de la Migration et de l'Asile, Communiqué de presse du 21 septembre 2021, *Closed Controlled Access Center of Samos*, <https://migration.gov.gr/en/nea-kleisti-elegchomeni-domi-samoy-enimerotiko/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[24] Informations recueillies sur la base d'un échange avec le directeur du camp en mars 2022.

[25] *Ibid.*

[26] Décision du Secrétaire Général de la réception des demandeurs d'asile du Ministère de la Migration et de l'Asile, *Règlement général des Centres fermés à accès contrôlé des îles*, FEK 25.0/118832, 20 juillet 2021, <https://migration.gov.gr/wp-content/uploads/2021/09/Κλειστές-Ελεγχόμενες-Δομές.pdf>

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[27] Loi n°4825/2021, Réforme des procédures d'expulsion et de retour des ressortissants de pays tiers, de l'attraction des investisseurs et des nomades numériques, de la délivrance des permis de séjour et des procédures d'octroi de la protection internationale, des dispositions relevant de la compétence du Ministère de la Migration et de l'Asile et du Ministère de la Protection civile et d'autres dispositions urgentes, <https://www.taxheaven.gr/law/4825/2021>

[28] Ministère de la Migration et de l'Asile, Reception and Identification Service, Administration and Contact, <https://migration.gov.gr/en/ris/organogramma-ypty/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[29] *Ibid.*

[30] *Ibid.*

[31] *Ibid.*

[32] Voir « Gestion du camp »

[33] Voir Fiche sur le Camp de Vathy de l'Observatoire des Camps de Réfugiés, <https://o-cr.org/camp/vathy-grece/>, p. 6

[34] Ministère de la Migration et de l'Asile, Closed Controlled Access Centers of Islands (C.C.A.C.I.), <https://migration.gov.gr/en/ris/perifereiakes-monades/kyt-domes/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[35] Samos Volunteers, *The situation in Samos - October 2021 | The confinement of refugees becomes more invisible, less newsworthy*, <https://www.samosvolunteers.org/situation-on-samos> (Page consultée le 1er mars 2022)

[36] Greek Council for Refugees, *Prison-like conditions and unlawful detention practice in the new Closed Controlled Access Centre of Samos*, décembre 2021, <https://mailchi.mp/96ca6e31c123/help-us-to-continue-our-work-to-our-intercultural-center-pyxida-10413497?e=28fa268867> (Page consultée le 1er mars 2022)

[37] Ministère de la Migration et de l'Asile, Closed Controlled Access Centers of Islands (C.C.A.C.I.), <https://migration.gov.gr/en/ris/perifereiakes-monades/kyt-domes/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[38] Refugees International, *One Year Since Greece Opened New "Prison-Like" Refugee Camps, NGOs Call for a More Humane Approach*, 20 septembre 2022, <https://www.refugeesinternational.org/reports/2022/9/20/one-year-since-greece-opened-new-prison-like-refugee-camps-rgos-call-for-a-more-humane-approach> (Page consultée le 21 septembre 2022)

[39] Décision du Secrétaire Général de la réception des demandeurs d'asile du Ministère de la Migration et de l'Asile, *Règlement général des Centres fermés à accès contrôlé des îles*, FEK 25.0/118832, 20 juillet 2021, p. 2, <https://migration.gov.gr/wp-content/uploads/2021/09/Κλειστές-Ελεγχόμενες-Δομές.pdf>

[40] *Ibid.*, pp. 2-4

[41] *Ibid.*, p. 4

[42] FRONTEX a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE. Pour plus d'informations, consulter le site internet suivant : <https://frontex.europa.eu/fr/qui-sommes-nous/qu-est-ce-que-frontex/>

[43] Ministère de la Migration et de l'Asile, Guide sur les Centres de réception et d'identification, <https://migration.gov.gr/wp-content/uploads/2021/05/Guide-Entering-and-Staying-in-Reception-and-Identification-Centers.pdf>

(Page consultée le 1er mars 2022)

[44] Le statut de réfugié est reconnu en application de l'article 1er A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui stipule que : « *Le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* ».

[45] Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions d'octroi du statut de réfugié, mais pour laquelle il existe des motifs sérieux de croire qu'elle courrait dans son pays d'origine ou de résidence habituelle un risque réel de subir un préjudice grave et ne pourrait, ou, en raison dudit risque, ne voudrait se réclamer elle-même de la protection de ce pays.

[46] Ministère de la Migration et de l'Asile, Closed Controlled Access Centers of Islands (C.C.A.C.I.), <https://migration.gov.gr/en/ris/perifereiakes-monades/kyt-domes/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[47] Ministère de la Migration et de l'Asile, Closed Controlled Access Center of Samos, <https://migration.gov.gr/en/ked-samoy-kleisti-elegchomeni-domi-samoy/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[48] *Ibid.*

[49] *Ibid.*

[50] *Ibid.*

[51] *Ibid.*

[52] *Ibid.*

[53] *Ibid.*

[54] Julia DUMONT, « *Inauguration du nouveau camp de Samos : "C'est un pas en arrière pour l'intégration des réfugiés"* », *Info Migrants*, 20 septembre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/35136/inauguration-du-nouveau-camp-de-samos--cest-un-pas-en-arriere-pour-l-integration-des-refugies> (Page consultée le 1er mars 2022)

[55] Stephane HAMALIAN, La Grèce inaugure à Samos son premier camp "fermé" pour demandeurs d'asile, *Euronews*, 20 septembre 2021, <https://fr.euronews.com/2021/09/19/la-grece-inaugure-a-samos-son-premier-camp-ferme-pour-demandeurs-d-asile> (Page consultée le 1er mars 2022)

[56] Voir Fiche sur le Camp de Vathy de l'Observatoire des Camps de Réfugiés, <https://o-cr.org/camp/vathy-grece/>

[57] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, p. 3, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[58] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbelles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right> (Page consultée le 1er mars 2022)

[59] Samos Advocacy Collective & Europe Must Act, *"All I want is to be free and leave" Life in the closed controlled access centre in Samos*, 18 décembre 2021, <https://reliefweb.int/report/greece/all-i-want-be-free-and-leave-life-samos-closed-controlled-access-centre> (Page consultée le 1er mars 2022)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[60] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbeles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right>(Page consultée le 1er mars 2022)

[61] *Ibid.*

[62] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 4, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[63] Charlotte BOITIAUX, « 60% des migrants dans les camps grecs n'ont pas le droit à une aide alimentaire, selon les ONG », *Info Migrants*, 19 octobre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/35839/60-des-migrants-dans-les-camps-grecs-nont-pas-le-droit-a-une-aide-alimentaire-selon-les-ong> (Page consultée le 1er mars 2022)

[64] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, pp. 7-9, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[65] Europe Must Act, *Concerns of Samos new camp residents 3 weeks after its opening: "When will I become a human?"*, 11 octobre 2021, <https://www.europemustact.org/post/concerns-of-samos-new-camp-residents-3-weeks-after-its-opening-when-will-i-become-a-human> (Page consultée le 1er mars 2022)

[66] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbeles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right>(Page consultée le 1er mars 2022)

[67] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 5 <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[68] *Ibid.*, p. 4

[69] *Ibid.* ; Charlotte BOITIAUX, « 60% des migrants dans les camps grecs n'ont pas le droit à une aide alimentaire, selon les ONG », *Info Migrants*, 19 octobre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/35839/60-des-migrants-dans-les-camps-grecs-nont-pas-le-droit-a-une-aide-alimentaire-selon-les-ong> (Page consultée le 1er mars 2022)

[70] Informations recueillies dans le cadre d'un échange avec le directeur du camp en mars 2022.

[71] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbeles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right>(Page consultée le 1er mars 2022); Information confirmée dans le cadre d'un échange avec la coordinatrice d'éducation, Mme Theodosiou.

[72] Informations recueillies sur la base d'un échange avec la coordinatrice d'éducation, Mme Theodosiou.

[73] *Ibid.*

[74] *Ibid.*

[75] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbeles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right>(Page consultée le 1er mars 2022); Information confirmée dans le cadre d'un échange avec la coordinatrice d'éducation, Mme Theodosiou.

[76] Ministère de la Migration et de l'Asile, *Closed Controlled Access Center of Samos*, <https://migration.gov.gr/en/ked-samoy-kleisti-elegchomeni-domi-samoy/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[77] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 5, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[78] Joint NGO Briefing on the situation in Greece, 27 octobre 2021, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/joint-ngo-briefing-on-the-situation-in-greece-2021.pdf>

[79] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 5, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[80] UNHCR, *UNHCR hands over the management of the cash assistance programme for asylum seekers in Greece to the Greek Government*, 30 septembre 2021, <https://www.unhcr.org/gr/en/23535-unhcr-hands-over-the-management-of-the-cash-assistance-programme-for-asylum-seekers-in-greece-to-the-greek-government.html> (Page consultée le 1er mars 2022)

[81] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, août 2021, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[82] UNHCR, *UNHCR hands over the management of the cash assistance programme for asylum seekers in Greece to the Greek Government*, 30 septembre 2021, <https://www.unhcr.org/gr/en/23535-unhcr-hands-over-the-management-of-the-cash-assistance-programme-for-asylum-seekers-in-greece-to-the-greek-government.html> (Page consultée le 1er mars 2022)

[83] State Watch, *Greece: The new hotspots and the prevention of "primary flows": a human rights disaster*, 13 décembre 2021, <https://www.statewatch.org/analyses/2021/greece-the-new-hotspots-and-the-prevention-of-primary-flows-a-human-rights-disaster/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[84] Charlotte BOITIAUX, « 60% des migrants dans les camps grecs n'ont pas le droit à une aide alimentaire, selon les ONG », *Info Migrants*, 19 octobre 2021, <https://www.infomigrants.net/fr/post/35839/60-des-migrants-dans-les-camps-grecs-nont-pas-le-droit-a-une-aide-alimentaire-selon-les-ong> (Page consultée le 1er mars 2022)

[85] <https://prakris.gr>

[86] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, août 2021, p. 3, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[87] <https://arsis.gr/en/>

[88] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, août 2021, p. 4, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[89] <https://www.stillirisengo.org/en/>

[90] Still I Rise, Educational Center in Greece, <https://www.stillirisengo.org/en/schools/education-in-emergencies/greece/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[91] *Ibid.*

[92] <https://www.samosvolunteers.org>

[93] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, p. 10, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[94] *Ibid.*

[95] <https://selfm-aid.ch/en/>

[96] Selfm.Aid, Skills Factory, Samos, <https://selfm-aid.ch/en/skills-factory/>(Page consultée le 1er mars 2022)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[97] <https://aasia.org>

[98] Page Facebook de l'ONG, <https://www.facebook.com/aasia.reseau/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[99] <https://movementontheground.com>

[100] Movement on The Ground, Help support the refugee community on Samos!, <https://www.globalgiving.org/projects/help-support-the-refugee-community-on-samos/reports/#menu> (Page consultée le 1er mars 2022)

[101] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, mars 2022, p. 11, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[102] <https://www.msf.fr>

[103] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, août 2021, p. 2, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[104] <https://www.rescue.org>

[105] Ibid. ; IRC, *This World Mental Health Day, refugees in Greece are more vulnerable than ever as plans for closed facilities threaten wellbeing of thousands*, 10 octobre 2021, <https://www.rescue.org/press-release/world-mental-health-day-refugees-greece-are-more-vulnerable-ever-plans-closed> (Page consultée le 1er mars 2022)

[106] <https://diotima.org.gr/en/>

[107] Diotima, *To Κέντρο Διοτίμα πλέον και στη Σάμο*, 12 octobre 2021, <https://diotima.org.gr/to-kentro-diotima-sth-samo/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[108] Ibid.

[109] <https://www.drapenihavet.no/en/a-drop-in-the-ocean/>

[110] Drapen i Havet, Our work - Samos, <https://www.drapenihavet.no/en/our-work/samos/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[111] Ibid.

[112] <https://www.justactionsamos.org>

[113] Just Action, What we do, <https://www.justactionsamos.org> (Page consultée le 1er mars 2022)

[114] Ibid.

[115] UNHCR, Le Service d'asile grec, <https://help.unhcr.org/greece/fr/where-to-seek-help/greek-asylum-service/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[116] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, p. 11, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[117] <https://www.avocatssansfrontieres-france.org/fr/>

[118] <https://ihaverights.eu>

[119] Newsletter de Samos Legal Centre, octobre 2021, p. 1, https://www.avocatssansfrontieres-france.org/media/data/paragraphes_documents/documents/file-160.pdf

[120] Samos Volunteers, The Legal Centre, <https://www.samosvolunteers.org/legal-centre> (Page consultée le 1er mars 2022)

[121] Amel Association France, Rapport de mission - Samos, août 2021, p. 2, <https://www.amel-humacoop.org/rapports-de-missions/>

[122] Ibid.

[123] Voir « Services assurés aux résident-e-s du camp »

[124] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, p. 3, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[125] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[126] Ibid.

[127] Voir « Localization du camp »

[128] Podcast de L'Heure du Monde, *Les nouveaux camps pour migrants en Grèce sont-ils vraiment plus humains ?*, https://www.lemonde.fr/podcasts/article/2021/10/21/les-nouveaux-camps-pour-migrants-en-grece-sont-ils-vraiment-plus-humains_6099307_5463015.html

[129] Movement on The Ground, Help support the refugee community on Samos!, <https://www.globalgiving.org/projects/help-support-the-refugee-community-on-samos/reports/#menu> (Page consultée le 1er mars 2022)

[130] Greek Council for Refugees, *Η Νέα Κλειστή Δομή Σάμου : Μία Απομονωμένη «Σύγχρονη Φυλακή»;*, 18 novembre 2021, <https://www.gcr.gr/el/ekdoseis-media/reports/item/1839-ine-a-kleisti-elegxomeni-domi-samou-mia-apomonomeni-sygchroni-fylaki> (Page consultée le 1er mars 2022)

[131] Samos Volunteers, *Displaced Dishes*, décembre 2021, p. 4, <https://displaceddishes.com/wp-content/uploads/2022/01/December-2021-Update-02.01.22.pdf>

[132] Newsletter de Samos Legal Centre, septembre 2021, p. 1, https://www.avocatssansfrontieres-france.org/media/data/paragraphes_documents/documents/file-160.pdf

[133] Joint policy briefing, *Walling off welcome: New reception facilities in Greece reinforce a policy of refugee containment and exclusion*, 8 septembre 2021, p. 6, <https://reliefweb.int/report/greece/walling-welcome-new-reception-facilities-greece-reinforce-policy-refugee-containment>

[134] Vues d'Europe, Interview de Cecilia Sanfelici - Chargée de plaidoyer au sein du collectif Europe Must Act, <https://www.vuesdeurope.eu/nouveau-camp-ferme-de-samos-barbeles-clotures-couvre-feu-le-camp-ressemble-a-une-prison/#page-right> (Page consultée le 1er mars 2022)

[135] Samos Advocacy Collective & Europe Must Act, *"All I want is to be free and leave" Life in the closed controlled access centre in Samos*, 18 décembre 2021, <https://reliefweb.int/report/greece/all-i-want-be-free-and-leave-life-samos-closed-controlled-access-centre> (Page consultée le 1er mars 2022)

[136] Voir « Modalités d'accès au camp »

[137] Refugees International, *The Fallacy of Control: Tightened Asylum and Reception Policies Undermine Protection in Greece*, février 2022, p. 11, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Greece%2BReport%2B-%2BFeb%2B2022.pdf>

[138] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[139] Ibid.

[140] Ministère de la Migration et de l'Asile, *Closed Controlled Access Center of Samos*, <https://migration.gov.gr/en/ked-samoy-kleisti-elegchomeni-domi-samoy/> (Page consultée le 1er mars 2022)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

[141] Joint policy briefing, Walling off welcome: New reception facilities in Greece reinforce a policy of refugee containment and exclusion, 8 septembre 2021, p. 3, <https://reliefweb.int/report/greece/walling-welcome-new-reception-facilities-greece-reinforce-policy-refugee-containment>

[142] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[143] Ministère de la Migration et de l'Asile, Closed Controlled Access Centers of Islands (C.C.A.C.I.), <https://migration.gov.gr/en/ris/perifereiakes-monades/kyt-domes/> (Page consultée le 1er mars 2022)

[144] Greek Council for Refugees, *Η Νέα Κλειστή Δομή Σάμου : Μία Απομονωμένη «Σύγχρονη Φυλακή»*, 18 novembre 2021, <https://www.gcr.gr/el/ekdoseis-media/reports/item/1839-nea-kleisti-elegxomeni-domi-samou-mia-apomonomeni-sygxroni-fylaki> (Page consultée le 1er mars 2022)

[145] Greek Council for Refugees & Oxfam, *Lesbos Bulletin - Update on Lesbos and the Aegean Islands*, 7 mars 2022, p. 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CGR-Oxfam-Lesbos%20Bulletin-March-2022.pdf>

[146] Samos Advocacy Collective & Europe Must Act, "All I want is to be free and leave" Life in the closed controlled access centre in Samos, 18 décembre 2021, <https://reliefweb.int/report/greece/all-i-want-be-free-and-leave-life-samos-closed-controlled-access-centre> (Page consultée le 1er mars 2022)

[147] Amnesty International, *Greece: Asylum seekers being illegally detained in new EU-funded camp*, 2 décembre 2021, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2021/12/greece-asylum-seekers-being-illegally-detained-in-new-eu-funded-camp/#:~:text=Asylum%2Dseekers%20staying%20in%20a,information%20received%20by%20Amnesty%20International>. (Page consultée le 1er mars 2022)

[148] *Ibid.*

[149] *Ibid.*

[150] *Ibid.*

[151] Tribunal administratif de première instance de Syros, Décision n°AR 36 /17-12-2021 17 décembre 2021, https://www.gcr.gr/media/k2/attachments/%CE%94%CE%A0%CF%81 %CE%A3%CF%8D%CF%81%CE%BF%CF%85_36_171_22021.pdf (Page consultée le 1er mars 2022)

[152] *Ibid.*

[153] Greek Council for Refugees, *Κλειστή Δομή Σάμου: οεγκλωβισμός συνεχίζεται*, février 2022, https://www.gcr.gr/en/news/press-releases-announcements/item/1893-kleisti-domi-samou-o-egklovismos-synexizetai?fbclid=IwAR1TCVD3nEfZGgM9y3faT77fdmfKy9TAmdCh1XykQODtiTS4nIKkm60h_6I (Page consultée le 1er mars 2022)

[154] Joint policy briefing, *Walling off welcome: New reception facilities in Greece reinforce a policy of refugee containment and exclusion*, 8 septembre 2021, p. 6, <https://reliefweb.int/report/greece/walling-welcome-new-reception-facilities-greece-reinforce-policy-refugee-containment>